

ÉCOLE SAINT-JEAN-BOSCO

71, Saint-Jean-Bosco, Gatineau, Qc, J8Y 3G5 – Tél : 819-777-8662 Téléc. : 819-777-1594

Conseil d'établissement du 8 février 2010

1. Présences et vérification du quorum (art. 61)

Sont présents :

Jocelyne A. Bordage, représentante du comité de l'EHDAA
Dominique Charest, personnel enseignant
Pascal Dehoux, parent
Hélène Gauthier, personnel de soutien
Isabelle Guibord, personnel de soutien
Anne Joanisse, parent
Jean-Marc Mogé, technicien en service de garde
Jessica Nadeau, personnel enseignant
Renée-Anne Ouellet, parent
Marcel Pépin, parent
Pierre Pharand, parent
Céline C.-Renaud, directrice

Sont absents :

Johanne Légaré, commissaire
Jocelyn Blondin, commissaire et président

Le quorum est atteint à 18h04.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour CÉ. 09-10-20

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

EN CONSÉQUENCE sur proposition d'Isabelle Guibord il est résolu à l'unanimité

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 8 février 2010 du conseil d'établissement de l'école St-Jean-Bosco ;

En y apportant les modifications suivantes :

Ajout de deux points après le point 2 et 11 ajout d'un point 3 soit les nouveaux points - 3 Huit Clos (Régie interne) et 13 – Dictée PGL et Haïti.

Les points suivants seront décalés.

<p>3. Huit clos</p>	<p>CONSIDÉRANT les nombreux courriels échangés par les membres du C.E. CONSIDÉRANT l'importance que représente pour tous la possibilité d'un changement de vocation de l'école. IL EST PROPOSÉ par Renée-Anne Ouellet de tenir un huit clos sur la régie interne du C.E.</p>
<p>4. Adoption du procès-verbal du 9 décembre 2010 (art.69) CÉ.09-10-21</p> <p>4. a Adoption du procès-verbal du 9 décembre 2010 (art.69) CÉ.09-10-22</p>	<p>Sur la proposition Hélène Gauthier, le procès-verbal de la réunion du 9 décembre 2009 est adopté.</p> <p>Sur la proposition Hélène Gauthier, le procès-verbal de la réunion du 1^{re} février 2010 est adopté.</p>
<p>5. Suivi au procès-verbal</p>	<p>9 décembre 2009</p> <p># Le service de garde sera fermé par manque d'inscription.</p> <p># Le stationnement est surveillé depuis 19 janvier 2010.</p> <p>1^{re} février 2010</p> <p>Aucun suivi ...</p>
<p>6. Courrier reçu</p>	<p>Aucun courrier</p>
<p>7. Parole au public</p>	<p>Madame Caroline Picotte se demande quelles seront les futures démarches du C.E. quand au changement de vocation de l'école St-Jean-Bosco. Le sujet sera abordé au point 11.</p>
<p>8. Temps alloué à chaque matière (art. 86) CÉ.09-10-23</p>	<p>CONSIDÉRANT l'article 86 de la Loi sur l'instruction publique, CONSIDÉRANT l'article 22 du régime pédagogique en vigueur, CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des enseignants le 4 janvier 2010 IL EST PROPOSÉ par Isabelle Guibord QUE le temps alloué à chaque matière soit approuvé pour l'année 2010-2011.</p>

<p>9. Choix du photographe CE 09-10-24</p>	<p>CONSIDÉRANT le très bon service des années dernières par la compagnie Photomania, CONSIDÉRANT que la date proposée est tôt dans l'année scolaire, CONSIDÉRANT les coûts des différents ensembles, CONSIDÉRANT qu'elle est une compagnie locale, IL EST PROPOSÉ par Anne Joanisse DE retenir les services de la compagnie Photomania comme photographe pour l'année scolaire 2010-2011.</p>
<p>10. Campagne argent Canadian tire CE 09-10- 25</p>	<p>CONSIDÉRANT la demande des enseignants du 1^{re} cycle CONSIDÉRANT l'achat de matériel périssable IL EST PROPOSÉ PAR Renée-Anne Ouellet d'accepter la campagne de financement de l'argent Canadian Tire pour le 1^{re} cycle</p>
<p>11. Recommandation pour le changement de vocation CE 09-10-26</p>	<p>Le C.E. a pris position contre le projet de changement de vocation et rédigera un communiqué qui sera placé sur le site internet de l'école.</p> <p>Sur le site de l'école, l'adresse courriel de celle-ci sera diffusée et utilisée pour permettre aux gens de donner leurs commentaires qui seront lus par le sous comité de rédaction du mémoire. L'échéancier sera publié et la possibilité de signer à l'école une pétition à l'attention de la CSPO sera mentionnée.</p> <p>Le sous comité sera composé principalement de messieurs Pépin, Dehoux et Pharand. Mesdames Bordage et Ouellet se sont également proposés pour donner un coup de main pour des recherches d'informations complémentaires.</p> <p>CONSIDÉRANT la présentation du Plan RDI le 1^{re} février au CÉ, CONSIDÉRANT la soirée d'information tenue au LDF le 4 février 2010, CONSIDÉRANT les réactions des parents et du personnel de l'école, CONSIDÉRANT la grande mobilisation de la population, CONSIDÉRANT la pleine capacité prévue pour les premières années à LDF,</p>

	<p>IL EST PROPOSÉ PAR Pascal Dehoux, que le CÉ rejette l'hypothèse de consultation pour le changement de vocation de l'école SJB. Un mémoire sera envoyé au comité de l'organisation scolaire et du transport.</p>
<p>12. Inscriptions au préscolaire pour septembre 2010</p>	<p>Il y a 54 inscriptions à ce jour pour le préscolaire.</p>
<p>13. Dictée PGL et Haïti</p>	<p>Une campagne pour récolter des fonds pour Haïti a été initiée par deux étudiantes de l'école. Madame Barthe coordinatrice de la vie étudiante a profité du lancement de la dictée PGL pour encourager les dons et en effectuant un affichage dans l'école avec les enfants. L'argent recueilli sera donné pour PGL qui le redonnera pour Haïti.</p>
<p>14. Parole au président</p>	<p>Pas de message urgent.</p>
<p>15. Parole aux membres du personnel</p>	<p>Pas de message urgent.</p>
<p>16. Parole au représentant du comité EHDAA</p>	<p>Le comité semble à caractère plus informatif que consultatif pour le moment. Permet d'acquérir des informations, formation à venir pour les parents.</p>
<p>17. Date de la prochaine séance</p>	<p>Le 17 mars 2010. Réunion débutant à 18h00.</p>
<p>18. Levée de la séance CÉ. 09-10-27</p>	<p>À 21h02, la levée de l'assemblée est proposée par Isabelle Guibord.</p> <p>Résolution adoptée à l'unanimité.</p> <p>Le président Marcel Pépin</p> <p>La directrice Céline C. Renaud</p> <p>Notes prises par Jean-Marc Mogé.</p>